

**Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces  
Domestiques (ACACED)****Bulletin d'inscription CHIEN – CHAT – NAC - ACTUALISATION**

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... lieu de naissance.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Portable : .....

E-Mail : .....

**ACTIVITE** Salarié     Demandeur d'emploi     Autres (préciser).....**Dates pour 2023 - 2024 (à choisir) :** **CHIEN/CHAT :**

- samedi 28 dimanche 29 et lundi 30 octobre 2023
- Samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 décembre 2023
- Samedi 17, 18 et lundi 19 février 2024
- Samedi 30, dimanche 31 mars et lundi 1<sup>er</sup> avril 2024
- Samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 juillet 2024
- Jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 août 2024

 **CHIEN :**

- samedi 28 dimanche 29 octobre 2023
- Samedi 9, dimanche 10 décembre 2023
- Samedi 17, 18 février 2024
- Samedi 30, dimanche 31 mars 2024
- Samedi 13, dimanche 14 juillet 2024
- Jeudi 15, vendredi 16 août 2024

 **CHAT :**

- dimanche 29 et lundi 30 octobre 2023
- dimanche 10 et lundi 11 décembre 2023
- dimanche 18 et lundi 19 février 2024
- dimanche 31 mars et lundi 1<sup>er</sup> avril 2024
- dimanche 14 et lundi 15 juillet 2024
- vendredi 16 et samedi 17 août 2024

 **Uniquement les NAC :**

- samedi 2 Septembre et dimanche 3 septembre 2023
- samedi 23 mars et dimanche 24 mars 2024

**Actualisation :**     23/10/2023     29/10/23     10/12/23     18/02/24     31/03/24  
 14/07/24     16/08/24

Le coût de la formation est fonction de la durée :

Catégorie	Durée de la formation	Coût de la formation
Chien ou Chat ou NAC	14 heures (2 jours)	256 €
Chien et chat	21 heures (3 jours)	385 €
ACTUALISATION Chien-Chat	7 heures (1 jour)	166 €

Pas d'hébergement possible -Salle de repas à disposition avec réfrigérateur et micro-ondes.

### MODALITES DE PAIEMENT

Le stagiaire s'engage à s'acquitter des frais de formation par chèque joint au présent bulletin à l'ordre de : INEPOLE FORMATION.

Si les frais de formation sont pris en charge par l'employeur et/ou un organisme financeur, en préciser obligatoirement le nom et les coordonnées : \*

Le règlement devra être joint au dossier d'inscription complété. Il sera encaissé à l'issue de la prestation.  
Chèque établi à l'ordre d'INEPOLE FORMATION

- Possibilité d'accompagnement dans le montage dossier de financement (vivea, pôle emploi)

### DISPOSITIONS GENERALES DE L'ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

#### **Nature et caractéristiques de la présente action de formation**

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation, de promotion, de prévention, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement de connaissances.

#### **Organisation de la présente formation**

L'établissement fournit les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement nécessaires au bon déroulement de l'action de formation.

#### **Propriété intellectuelle**

Les documents de toute nature, distribués au cours de la formation, sont la propriété exclusive de l'organisme de formation et sont destinés uniquement à une utilisation personnelle de la part du stagiaire pendant la durée de sa formation. Toute diffusion ou utilisation à d'autres fins de ces documents sont interdites

#### **Protection sociale et risques d'accidents**

L'organisme de formation déclare, en ce qui le concerne, être couvert par un contrat de responsabilité civile professionnelle au regard des conséquences d'accidents, causés par le fait du stagiaire ou à l'occasion de sa présence, qui surviendrait à INEPOLE FORMATION.

#### **Annulation**

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation, notamment si le nombre minimal de participants requis n'est pas atteint. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées au client. L'annulation du stage ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Une autre date sera alors proposée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du stagiaire